



DU MINERVOIS
AU CAROUX

HAUT-LANGUEDOC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ISSN 2647-7955

L'ACTU

Le Journal d'information trimestriel
de la Communauté de communes
DU MINERVOIS AU CAROUX

NUMÉRO 4

PRINTEMPS 2019

ÉDITO le mot du Président

EN CONTINU brèves et actualités

EN CLAIR Le Musée, au service du territoire

EN COULISSES Accueils de Loisirs : vers une harmonisation des règlements intérieurs

EN CHEMIN Les Marbrières, variante courte

LES IMMANQUABLES sélection de dates

L'ÉCOGESTE du printemps
réduction des plastiques : j'utilise un cabas



*En ce début de printemps, pensons **environnement** : nous lançons une campagne de mise à disposition de broyeur pour les particuliers (plus de détails en p.3). En 2022, chacun d'entre nous devra produire 30 kg de moins de déchets par an. Pour vous accompagner dans ce défi, nous avons engagé un **Programme Local de Prévention des Déchets**. Soutenus par l'ADEME et en lien avec les associations environnementales locales, nous avons déjà distribué plus de 150 composteurs en un trimestre. L'objectif à 5 ans est qu'un habitant sur 4 soit équipé, que ce soit à travers le compostage individuel ou les plateformes collectives. Nous mettons en place avec les communes des réunions de sensibilisation des habitants pour parler tri, broyage, compost et tous les bons gestes qui nous permettront d'atteindre les objectifs. Des actions sont également conduites au sein des établissements scolaires notamment sur les déchets de restauration collective.*

*Notre environnement nous concerne : ensemble, trions, revalorisons et limitons nos déchets. La façon dont nous gérons ensemble notre environnement a un impact sur l'image de notre territoire, et son développement. En effet, notre patrimoine – qu'il soit naturel ou historique – est un des atouts essentiels du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc. Je vous laisse découvrir, dans ce nouveau numéro, le focus fait sur le Musée de Préhistoire Régionale : un équipement intercommunal qui rayonne sur l'ensemble du territoire et permet de structurer l'offre patrimoniale.
Bonne lecture.*

Josian CABROL

Président de la Communauté de communes
DU MINERVOIS AU CAROUX

L'ACTU journal d'information de la Communauté de communes du Minervois au Caroux

n°4 - tirage à 8 500 exemplaires

Siège : 16 place du Foirail 34220 St-Pons de Thomières

Directeur de publication : Josian Cabrol

Responsable de la rédaction : Sylvie Quérol

Coordination éditoriale : Isabelle Cayuela

Rédaction : services de la Communauté de communes

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2647-7955

Charte graphique Brain Factory

Conception graphique : service communication

Imprimeur : Maraval Imprimerie, Courmoult (34220)

Crédits photos : Communauté de communes et Office de Tourisme

Communautaire Du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc, p.1

OTIM, Sylvie Quérol, p. 2 OTIM, Sylvie Quérol, Département de

l'Hérault, p.3 Isabelle Cayuela, p. 4-5 Virginie Meyreux, Isabelle

Cayuela, Angélique Cocordano, Wendy Cunnen, p.6 Isabelle

Cayuela, Davy Togna-Dupouy, Amandine Guilbert, p.7 Isabelle

Cayuela, carte à partir d'Open Street Map, p.8 ademe



Accompagnement et conseil Classement préfectoral
Sylvie Grastilleur – Office de tourisme du Minervois
au Caroux en Haut-Languedoc - 04 67 23 02 21
partenaires@minervois-caroux.com

[TOURISME] Taxe de séjour : réforme 2019

L'article 44 de la Loi de Finances rectificative pour 2017 a introduit, pour 2019, l'application d'un pourcentage du prix de la nuitée hors taxes pour la catégorie concernant les meublés de tourisme, hôtel de tourisme, résidence de tourisme, village de vacances non classés (classement préfectoral en étoile, délivré par les organismes accrédités).

Les autres catégories d'hébergements, les hébergements classés, ainsi que les campings non classés restent soumis à un tarif fixe.

Retrouvez toutes les informations, les tarifs et outils d'aide au calcul sur la plateforme (rubrique tarifs et mode de calcul) : www.ccmminervois-caroux.taxesejour.fr

A compter du 1er janvier 2019, la collecte de la taxe de séjour sera obligatoirement réalisée par les opérateurs numériques (Airbnb, Abritel, Booking,...), intermédiaires de paiement pour le compte de loueurs non professionnels. Néanmoins, la déclaration mensuelle des nuitées commercialisées en direct ou via un opérateur numérique, reste obligatoire.

Pour savoir si votre opérateur collecte la taxe de séjour pour votre compte, renseignez-vous auprès de son service client !

Le service taxe de séjour de la Communauté de communes reste mobilisé pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches.

Myriam Bessière – 04 67 97 95 06

Accueil téléphonique les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Accueil physique sur rendez-vous à Saint-Pons de Thomières, Olargues et Olonzac

[AMÉNAGEMENT] SPANC

Si votre maison n'est pas reliée au réseau public de collecte des eaux usées communément appelé « tout-à-l'égout », vous devez avoir votre propre installation d'assainissement individuel (type fosse septique par exemple) et respecter certaines règles pour être en conformité avec la réglementation. En effet, les rejets d'eaux usées (toilettes, douches, éviers...) peuvent présenter des risques pour l'environnement ou la santé des personnes si votre installation est défectueuse ou mal entretenue. Elle doit être régulièrement contrôlée par le service public d'assainissement non collectif (SPANC) et faire l'objet, si nécessaire, de travaux de réhabilitation.

plus d'info : cc-minervois-caroux.fr



[CULTURE] Hérault Hérault Patapon

Dans le cadre du Festival Jeune public organisé par le Conseil Départemental, retrouvez deux spectacles

« Dedans moi » Cie Filomène et Compagnie
Théâtre d'objets, jeune public (1-6 ans)

Olonzac, salle G. Brassens,
mardi 14 mai à 18h00

« Le casier de la Reine » Cie Volpinex
Théâtre d'objets, tout public à partir de 8 ans

Riols, salle des Fêtes
mardi 28 mai à 18h00

Service Culture/Patrimoine/Vie associative
04 67 97 39 34 culture@cdcm.fr

Culture
Hérault
PRÉSENTE

**HÉRAULT ! HÉRAULT !
PATAPON**

Le festival des enfants du département

MAI 2019



[TOURISME] une appli dédiée au trail

5 sites de départ - 17 itinéraires - 242 kilomètres
Découvrez l'Espace Trail Montagnes du Caroux, un fabuleux terrain de jeu pour s'entraîner en toutes saisons. Départs de Saint-Pons-de-Thomières, Riols, Mons la trivalle mais aussi Les Aires, Lunas, Bédarieux et Lamalou-les Bains.

Des sentiers pour aguerrir votre foulée, des montées vers le sommet du Caroux pour travailler votre cardio, des paysages grandioses pour faire briller vos yeux... vous découvrirez une offre de parcours complète et des sentiers accessibles au plus grand nombre.

Un site et une appli :

<https://tracedetail.fr/fr/montagnesducaroux>



Cet équipement est issu d'un travail collectif. Porté par les Communautés de communes du **Minervois au Caroux** et de Grand Orb, dans le cadre du **Pôle de Pleine Nature Montagnes du Caroux®**, animé par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, l'Espace trail est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional. Il bénéficie d'un soutien financier du Département de l'Hérault.



Au jardin, l'utilisation de broyeur améliore la structure du sol, et réduit son lessivage lors des pluies : une façon naturelle de l'enrichir et de le protéger.

[DÉCHETS] Après le composteur, le broyeur

Dans son objectif de réduire la production de déchets de 30 kg/habitant, la Communauté de communes a lancé diverses opérations à travers son Programme Local de Prévention des Déchets. Depuis fin 2018, vous avez été plus de 200 à commander votre composteur individuel. Aussi, ce printemps, serez-vous intéressé par une mise à disposition gratuite de broyeur de végétaux ?

Après la signature d'un contrat de prêt et d'un chèque de caution, vous disposerez gratuitement durant 7 jours d'un broyeur. Deux modèles, semi-professionnels sont disponibles : électrique (broyage de branches d'un diamètre inférieur à 3 cm) et thermique (diamètre inférieur à 4,5 cm). Quelques précautions sont à respecter, notamment le fait de broyer des végétaux verts (pas de bois sec).

Retrouvez toutes les informations auprès du Service Développement Durable / Déchets
04 67 97 90 30 vlefebvre@cdcmc.fr

[LIEN SOCIAL] la Maison des Loisirs, espace de vie sociale

Dans le cadre de sa politique de cohésion sociale, la Communauté de communes du Minervois au Caroux gère la Maison des Loisirs à St-Pons de Thomières. Ce 14 mars, Josian Cabrol, président de la CdCMC et Catherine Sonzogni, vice-présidente, accompagnés des services de la Communauté de communes, recevaient la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault, pour leur présenter leur volonté de structurer le projet de la Maison des Loisirs vers un Espace de Vie Sociale.

Après avoir consulté les partenaires habituels de la Maison des Loisirs (Commune de St-Pons, partenaires sociaux, associations), des temps de rencontre à destination des habitants ont été organisés. Les 29, 30 janvier et 2 février, la Maison des Loisirs était ouverte à ceux qui souhaitent s'exprimer sur ce lieu et son évolution. Les habitants ont été nombreux à jouer le jeu, et à venir nourrir les réflexions sur l'organisation de cet espace autour d'ateliers ludiques.

D'autres réunions sont déjà prévues pour le lancement officiel du partenariat et la démarche de labellisation.

Maison des Loisirs
04 67 97 65 95 maisondesloisirs@cdcmc.fr



VALORISER NOS ATOUTS : LE MUSÉE DE PRÉHISTOIRE RÉGIONALE, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

Le patrimoine est un des atouts essentiels du Minervois au Caroux. Accompagnée par le Conseil Départemental de l'Hérault, la CdCMC développe sa politique patrimoniale autour de 3 éléments forts : un événement (Les Journées Scientifiques, en novembre), la participation aux dispositifs départementaux, nationaux ou européens (Journées Nationales de l'Archéologie, les 14, 15 et 16 juin 2019), et l'animation du Musée de Préhistoire Régionale.



Dans le cadre de sa politique culturelle et touristique, la Communauté de communes gère le Musée de Préhistoire Régionale : un outil qu'elle conçoit comme le pilier de sa stratégie de valorisation du patrimoine. Le Musée, labellisé Musée de France, est le point central qui permet de mailler le territoire, de tisser des liens culturels, de faire des renvois de site à site, depuis et vers les communes, du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc.



Musée de Préhistoire Régionale
8, Grand'Rue - 34220 St-Pons de Thomières
04 67 97 22 61 museedeprehistoire@cdcmc.fr
ouvert du 1^{er} juin au 30 septembre
de 10h à 12h et de 15h à 18h
en juin et septembre : du jeudi au dimanche
juillet et août : du mardi après-midi au dimanche

Expositions temporaires/Visites guidées sur réservation/
Adapté aux enfants/programme d'animations/
Accessible aux personnes handicapées/Boutique
Tarifs entre 0 et 3,50€
www.cc-minervois-caroux.fr

Le Musée de Préhistoire Régionale

[dont la réouverture est prévue pour le 1^{er} juin, avec ses animations jeune public !!] offre un formidable voyage dans le temps pour mieux connaître la vie de nos ancêtres. L'origine de l'homme : la vie quotidienne, l'architecture de pierres (le mégalithisme où le travail de gravure effectué sur ces mégalithes anthropomorphes est présenté tout au long du parcours, jusqu'à la salle des statues-menhirs), les rites funéraires...

Des cartes, des plans, des

maquettes et bien sûr les objets retrouvés lors de fouilles archéologiques sont présentés suivant un itinéraire chronologique et thématique. On y trouve des céramiques, outils en silex, haches polies, parures...

L'Espace boutique est en accès libre, librairie thématique, souvenirs : peluches préhistoriques, porte-clés, reproductions miniatures de statues-menhirs, boîtes de jeux, posters, cartes postales...

Encore des nouveautés pour la saison estivale 2019 !! Le programme est disponible.

www.cc-minervois-caroux.fr



Tous les mercredis de l'été, le Musée propose des ateliers à destination des plus jeunes, pour découvrir la Préhistoire différemment.



La Grotte de Camprafaud, située sur la commune de Ferrières Poussarou, est protégée depuis 1984 au titre des Sites et Monuments Historiques. C'est un gisement extraordinaire qui a été découvert, caractérisé par une succession de différentes cultures préhistoriques depuis le néolithique ancien jusqu'à l'âge de bronze. De nombreuses fouilles ont permis de dégager différents objets et artefacts qui sont exposés désormais au Musée de Préhistoire Régionale. Pour compléter la visite du musée et mieux appréhender l'environnement de l'occupation du site, nous invitons à la promenade.

L'aménagement de l'accès à la grotte est en cours.
À ne pas manquer cet automne : une visite commentée du lieu.



Le circuit des Statues-Menhirs

Le site de St-Bauzille, sur la commune des Verreries de Moussans, est un des lieux empreint de cette forte occupation préhistorique, caractéristique de notre territoire. De nombreuses statues menhirs y ont été érigées, parfois pour des rites, parfois pour d'autres raisons dont nous ignorons encore la signification. Un itinéraire de visite est en préparation, et sera disponible au Musée et à l'Office de Tourisme.

Il est possible de voir au Musée une scénographie de toutes les statues retrouvées sur les sites voisins. La région proche est très riche.

Pour tout renseignement complémentaire, service culture 04 67 97 39 34 culture@cdmcm.fr
Le patrimoine est affaire de tous, merci de respecter les sites.



Dolmen de la Bouisse

Dans le cadre des Journées Scientifiques, en novembre dernier, accompagnés d'un des plus grands spécialistes de la Préhistoire récente, nous nous sommes rendus au Dolmen de la Bouisse, (Minerve). Du Minervoïs au Caroux, il y a de nombreux sites encore à « faire parler » et l'espace d'un instant celui-ci nous a révélé ses secrets, grâce à l'intervention de Jean Vaquer, directeur de Recherche au CNRS, enseignant universitaire à l'Université Toulouse Jean Jaurès, où il est spécialiste du Mésolithique, Néolithique, Ages des métaux et Age du Fer.

Suivez les Journées Scientifiques, novembre 2019, journées de présentation de l'actualité de la recherche scientifique du patrimoine local au grand public.

UN NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Dans le cadre de sa politique Enfance-Jeunesse, la Communauté de communes assure la gestion de 2 Accueils de Loisirs Sans Hébergement : l'ALSH Les Loustics à Olonzac et l'ALSH Les Aventuriers du Jaur. Les règlements intérieurs des deux structures ont été retravaillés en vue d'une harmonisation des services et d'un meilleur fonctionnement.

Applicables dès le 1^{er} avril 2019, pour les deux ALSH, les modifications portent sur

- les règles de facturation : toute journée réservée sera facturée (se référer au règlement pour les cas particuliers)
- l'inscription à la journée devient la règle (fin des demi-journées). *La journée d'animation est pensée avec un objectif pédagogique, dans le souci du bien-être de l'enfant, de son développement et de l'apprentissage du vivre ensemble.*
- un nombre minimum de jours de participation à l'ALSH est demandé : Inscription obligatoire 2 jours par semaine minimum chez les maternelles et 3 jours minimum chez les primaires et les ados. *Ainsi, les enfants profitent pleinement du projet pédagogique de la structure d'accueil.*
- les horaires d'accueil pour les Aventuriers du Jaur à St-Pons : *les enfants sont désormais accueillis le matin entre 7h45 et 9h. Le soir, les parents peuvent les récupérer entre 17h et 18h.*

Ces règlements sont fournis avec les dossiers d'inscription de votre enfant. Ils sont à lire et à retourner signés à la direction de votre Accueil de Loisirs.

Ils sont également consultables sur le site de la CdCMC et affichés dans votre structure.



LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles propose dans le cadre d'un projet Alimentaire Territorial (PAT), des activités et animations en direction du public jeune et plus particulièrement celui des structures de loisirs. Pour cela, notre ALSH Les Loustics travaille en lien depuis quelques mois avec le coordonnateur du projet PAT, afin de proposer, lors de chaque période de vacances, des ateliers autour de l'alimentation, des produits de locaux et du mieux manger du Minervois au Caroux.

Les enfants ont la chance de pouvoir aller à la rencontre d'acteurs locaux dans des fermes, participer à des ateliers avec Grains d'Ici, faire du pain avec l'artisan du Fournil d'Azillanet, etc...

Vous pouvez consulter le site du Pays www.paysshlv.com

Les Marbrières variante courte

Félines-Minervois

Longueur : 13 km

Durée : 3h

Niveau de difficulté : moyen



Le sentier débute place de la Mairie à Félines-Minervois et vous mène à pied jusqu'à Ventajou, site venteux comme son nom l'indique. Le refuge, bâti sur des ruines d'habitations par l'association Culture et Patrimoine Félinois en 2003, et les murs de l'église, consolidés par la même association, sont les derniers vestiges du village de Ventajou, abandonné vers 1370, bâti sur un promontoire rocheux au sommet duquel trônait le château et son donjon.

Le sentier comporte de nombreux passages plats et aisés, mais il comporte aussi des dénivelés et des parties caillouteuses, parfois glissantes en cas de pluie. Il est ainsi classé de difficulté moyenne, nécessite des chaussures correctes (de sport ou de marche) et un pied sûr.

Variante courte

Le départ est sur le parking entre l'église et la mairie du village.

Le circuit démarre doucement sur une route de vigne.

1 Au kilomètre 1,25, ne pas rater le « tourne à gauche » pour emprunter une piste forestière.

2 Au kilomètre 5, ne pas tenir compte d'un fléchage jaune « Caunes-Minervois » et poursuivre la piste à droite.

Vous avez le choix de la variante : à gauche c'est le plus long, à droite c'est le plus court. *Pour la version longue, nous vous invitons à télécharger le circuit sur le site de l'Office de Tourisme Du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc www.minervois-caroux.com*

Pour la version courte, poursuivez donc à droite en direction de l'ancienne carrière de marbre des Bessous.

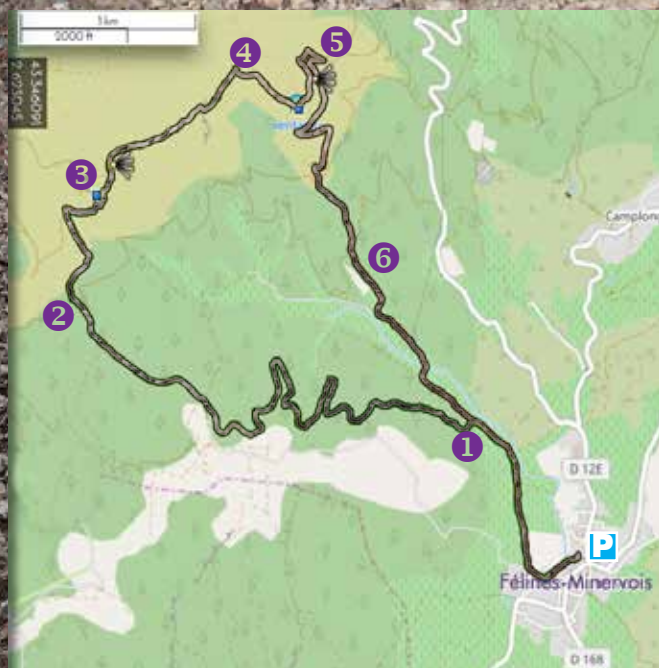
3 Carrière des Bessous (jumeaux en occitan) : Le lieu est original, prenez le temps de le parcourir.

Par la suite, après avoir gravi l'escalier créé pour l'occasion, vous commencez un sentier en balcon de toute beauté qui vous emmène vers les ruines et la table d'orientation de Ventajou. **4** 2 km où la progression peut s'avérer difficile, mais les vues sont magnifiques.

5 A Ventajou, avant ou après la pause, vous avez la possibilité de monter aux ruines du château de Ventajou. Pour l'aller-retour, compter 20 minutes en sus.

Vous pouvez prévoir la grande pause à la table d'orientation : herbes vertes, ombre, vue... tout y est !

6 Après la pause, vous attaquez un sentier descendant qui vous permet de rejoindre une piste plus large puis à nouveau la route goudronnée du début qui vous ramène par le même itinéraire à votre lieu de départ.



Retrouvez d'autres idées de balades et randonnées
sur le site de l'Office de Tourisme Communautaire

www.minervois-caroux.com



LES PRINCIPAUX SERVICES

- ✓ **Direction Générale des Services**
Luc SALOUL, Directeur Général des Services
04 67 97 39 34 elus@cdcmc.fr
- ✓ **Pôle Cohésion Sociale, service Petite enfance**
Carole COSTES-GUILLOT, Directrice Générale Adjointe
06 85 76 16 30 ccostes-guillot@cdcmc.fr
- ✓ **Assistance Présidence et Direction – Secrétariat des élus**
Aurélie BONNET 04 67 97 39 34 elus@cdcmc.fr
- ✓ **Communication**
Isabelle CAYUELA
06 37 69 40 20 icayuela@cdcmc.fr
- ✓ **Enfance - Jeunesse et Lien Social**
Sonia PIQUER 06 74 16 85 84 spiquer@cdcmc.fr
- ✓ **Tourisme et Activités de Pleine Nature**
Anne MARABUTO-GRUMLER
06 25 67 70 96 amarabuto-grumler@cdcmc.fr
- ✓ **Taxe de séjour**
Myriam BESSIÈRE
04 67 97 95 06 cminervoiscaroux@taxesejour.fr
- ✓ **Culture, Patrimoine et Vie associative**
Angélique COCORDANO
06 14 66 83 50 culture@cdcmc.fr
- ✓ **Développement Durable / Déchets**
Vincent LEFEBVRE
06 80 02 94 86 vlefebvre@cdcmc.fr
- ✓ **Technique/Collecte des Ordures Ménagères**
Jean-Raymond FOURNIALS
04 67 97 39 34 jrfournials@cdcmc.fr
- ✓ **Autorisation Droit des Sols** Julie TAILHAN
04 67 93 89 54 urbanisme@cc-sud-herault.fr

LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUUX

- ✓ **Musée de Préhistoire Régionale (St-Pons)**
04 67 97 22 61 museedeprehistoire@cdcmc.fr
- ✓ **Piscine intercommunale (St-Pons)**
04 67 97 06 43
- ✓ **Maison des Loisirs (St-Pons)**
07 70 07 38 05 maisondesloisirs@cdcmc.fr
- ✓ **PIJ/MSAP-Minervois (Olonzac)**
09 67 45 23 07 msap.olonzac@cdcmc.fr
- ✓ **ALSH Les Loustics (Olonzac)**
06 07 73 08 65 alshlesloustics@cdcmc.fr
- ✓ **ALSH Les Aventuriers du Jaur (St-Pons)**
04 67 97 32 78 alshlesaventuriers@cdcmc.fr
- ✓ **Crèche Les Coccinelles (Olonzac)**
04 68 90 49 51 crechelescoccinelles@cdcmc.fr
- ✓ **Crèche Les Lutins (St-Pons)**
04 67 97 17 71 crecheleslutins@cdcmc.fr
- ✓ **Crèche La Carousette (Mons)**
04 67 97 61 25 crechelacarousette@cdcmc.fr
- ✓ **RAM d'Olonzac**
07 86 46 32 40 ram@cdcmc.fr
- ✓ **RAM St-Pons et Olargues**
07 88 29 72 47 ram@grandorb.fr
- ✓ **LAEP itinérant**
06 77 48 61 58 laep@cdcmc.fr
- ✓ **Refuge de La Forest (Siran)** 04 67 97 39 34
- ✓ **Cinéma Star (St-Pons)** 04 67 97 21 83
- ✓ **Maison de Santé Pluriprofessionnelle (Olonzac)** 04 68 70 70 70
- ✓ **Halle de Sports (Olargues)**
- ✓ **Maison du Tourisme**, 04 67 97 06 65
équipée en visioconférence (St-Pons)
- ✓ **Office de Tourisme Communautaire**
du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc
04 67 97 06 65 tourisme@minervois-caroux.com

Dans le cadre de sa compétence Développement Durable, la Communauté de communes a en charge la gestion des déchets. Aujourd'hui, le déchet coûte cher : collecter et traiter chaque dépôt a un coût environnemental, social et économique, pour la collectivité... et par rebond pour chaque habitant !

Chaque saison, le service Développement Durable/Déchets vous propose un geste, pour réduire l'impact pour la planète et maîtriser les coûts pour les usagers.

Limitier les plastiques



Le plastique à usage unique est une source de pollution très importante (700 millions de sac en 2011). Depuis 1^{er} juillet 2016, les sacs de courses plastiques sont interdits de distribution en France.

Même les sacs dits « biodégradables » laissent des particules nuisibles dans la nature.

Alors retrouvons le charme de nos cabas ou paniers !

Contact : service Développement Durable/Déchets 04 67 97 90 30 vlefebvre@cdcmc.fr

LES IMMANQUABLES

La Communauté de communes accompagne le dynamisme local, par des partenariats : aide financière, technique ou humaine. Voici une sélection de dates et sorties parmi les événements soutenus ou organisés par la CdCMC.

13-14 avril 2019 ST-VINCENT D'OLARGUES **Fête autour du Four à Pain**
Contact : 07 66 39 62 29

20-21 avril 2019 OLARGUES **6e Epic Enduro et Caroux Outdoor**
Vélo Caroux 06 45 12 52 50

4-5 mai 2019 OLARGUES **Fête de la Brouette et des Jardiniers**
Contact : 04 67 23 02 21

5 mai 2019 PRÉMIAN **Trail du Somail**
Contact : 06 74 13 35 06

16 mai 2019 18h OLONZAC **Hérault, Hérault, patapon ! festival jeune public**
CdCMC 04 67 97 39 34

28 mai 2019 18h RIOLS **Hérault, Hérault, patapon ! festival jeune public**
CdCMC 04 67 97 39 34

28 mai au 2 juin 2019 COLOMBIÈRES SUR ORB **Mai que Mai**
Tifa Tafa Tapanari 04 67 95 29 81

2 juin 2019 MONS-LA TRIVALLE **Fête de la Cerise**
Contact : 04 67 97 76 55

7 au 9 juin 2019 ROQUEBRUN **Grand Raid 6666 Occitane**
Contact : www.6666occitane.fr

8 au 10 juin 2019 MONS-LA-TRIVALLE **OcciTechnik Caroux**
Contact : 04 67 67 40 95

du 14 au 16 juin 2019 ST-PONS **Journées Nationales de l'Archéologie**
Musée de Préhistoire Régionale 04 67 97 22 61

22 juin 2019 FERRALS-COURNIOU **Les samedis de La Route du Bois**
La Route du Bois www.routedubois.fr

29 juin 2019 PARDAILHAN **Les Pardailhades**
APADAC 04 67 97 06 65

30 juin 2019 LA LIVINIÈRE **7e course pédestre**
Spiro 04 68 75 40 16

30 juin 2019 CESSERAS **Les Musicales de St-Germain**
Les Musicales 04 68 91 23 66

30 juin 2019 ST-JULIEN **Autour du Quatuor**
AMVJO 04 67 23 02 21

Et retrouvez l'ensemble des manifestations du territoire sur le site de l'Office de Tourisme

www.minervois-caroux.com/fr/se-divertir.html